



## REGION NOUVELLE AQUITAINE – A & I COMPTE RENDU GROUPE TRAVAIL 17/02/2020

### Présents :

Région Nouvelle Aquitaine : M. NEMBRINI (VP), M. MITTET (DGA), M. CAGNON (Directeur Education), Mme De la TAILLE (DA Education), Mme BOUCHET (chargé de mission)

A&I : Mme BIASUTTI, Mme LAMBERTY, Mme BRANA-VELU, M. DUFRESNE, M. MATHIEU

Le VP ainsi que M. MITTET sont un peu en retard : M. CAGNON rappelle l'historique de cette réunion, notre refus de poursuivre le dialogue en fin d'année dernière et leur souhait/besoin de le renouer. Il précise que les discussions en cours ont été étudiées en « groupe contact », constitué de 10 chefs d'établissements (2 Agric. 8 EN : SNPDEN + ID).

Le VP et M. MITTET nous rejoignent.

A&I rappelle effectivement le refus de poursuivre plus avant un « dialogue » avec une autorité qui n'est pas notre employeur, qui ne peut adapter nos moyens à ces nouvelles demandes... trop d'injonctions paradoxales ! L'exemple type est celui de la mise en œuvre de la « gratuité des manuels scolaires »...

Début d'intervention du VP assez abrupte : la lettre d'A&I de juillet, même pas adressée à la Région, a bloqué le processus en plein période de préparation, de mise en œuvre des choix... La Région veut porter une politique forte au travers de la gratuité des manuels scolaires.

On ne peut pas rester sur cette situation et cette position : on ne pas refuser le changement, ces décisions sont politiques, importantes (rappels sur le nombres de librairies sauvées !??) et la Région souhaite les réaliser avant le fin de mandature. VP prend exemple sur la réussite de l'ACENA pour souligner l'intérêt d'un travail commun et le respect de la Région pour nos fonctions (Président ROUSSET enthousiaste ?)...

A&I : rappel de l'historique de la création des « groupes contact », sans adjoints gestionnaires, sans jamais prise en compte de nos avis et propositions... La tarification sociale ou les manuels scolaires ne sont pas des missions de l'Etat.

VP : évoque la difficulté du positionnement des Gestionnaires, le fait que tous les Présidents de toutes les Régions se posent la question de notre intégration dans leurs effectifs, à chacune de leurs réunions...

Il reconnaît qu'A&I, et les collègues en général, pose de vraies questions et soulève de vrais problèmes : il veut travailler en intelligence, trouver un fonctionnement idéal avec nous et pourquoi pas, que la Région serve d'exemple à ce titre ! Il comprend certaines de nos réticences (lui-même n'est pas favorable à la gratuité, à titre personnel).

A&I rappelle que le Gestionnaire est le 1<sup>er</sup> pilote des actions de la Région sur le territoire ! C'est nous qui portons les politiques, les mettons en application voire convainquons...

Il n'est pas imaginable de penser que le Gestionnaire n'est pas favorable au respect du rôle de la Région et au fait d'être pleinement acteur à son échelle et dans ses missions !

Mais nous ne pouvons continuer à être associé qu'en bout de course, juste pour la mise en œuvre technique... moment où toutes les approximations politiques et décisionnelles se font jour ! Nous devons être associés et écoutés plus tôt !

Le VP et M. CAGNON reconnaissent l'engagement des Gestionnaires et proposent donc la création d'un « groupe échanges », constitués sur la même structure que le « groupe contact » : 2 Agric. + 8 EN (7 A&I + 1 SNASUB) 3 fois/an.

Les représentants de la Région seraient essentiellement issus de la Direction Education, complété par la présence de la DRH ou de la Direction Immobilier en tant que de besoin.

Ce groupe aura une réelle vocation « politique », d'étude des politiques et projets de la Région. Il sera complété par les groupes techniques thématiques.

Points à voir pour la Région :

- Manuels scolaires :

Prochain GT prévu à Angoulême le 21/02 : il est proposé à A&I d'envoyer au moins un représentant pour représenter les Gestionnaires et faire valoir nos points ou inquiétudes.

Il sera débattu du calendrier à venir, la Région souhaitant pérenniser sa politique et la développer pour les terminales.

Il faudra donc également étudier les conditions concrètes de mise en œuvre, le VP comme M. MITTET ayant un avis clair sur les personnels désignés par leur statut pour assumer cette politique (« il n'est pas écrit dans le statut des professeurs-documentalistes qu'elles ne peuvent s'occuper que de livres et pas de manuels »...).

Il faudra également aborder la question des retours, des surfaces à mettre à disposition, des conditions contraignantes pour les familles, de l'association des partenaires (fédérations de parents, librairies...).

- DGF :

GT précédents efficaces et utiles, notamment pour poser une base nouvelle. MAIS constat que les critères sont à revoir, notamment pour la viabilisation ou les contrats obligatoires.

A&I partage le constat et insiste sur le fait que les corrections actuellement apportées aux DGF sont trop importantes pour penser que les critères existants sont opérationnels.

M. CAGNON confirme que le travail sera repris complètement, avec l'appui d'un contrôleur de gestion recruté à ce titre.

- Tarification sociale :

Mme BOUCHER fait un point de situation : blocage complet depuis la fin d'année dernière. Reprise de contacts avec 4 fournisseurs nationaux (Turbo, Alise, AED, Arcadia), ainsi qu'avec la DSI Poitiers, l'Agriculture Bordeaux et plusieurs éditeurs de logiciels.

A ce jour, il est confirmé qu'il n'y aura pas de solution nationale GFE pour les tickets/prestation.

L'approche Région est donc la conception d'une application spécifique (cahier des charges en cours) pour récupérer les données SIECLE, les mixer avec les informations sur les familles (déterminant le tarif à appliquer), pour le traiter ensuite sur un des 4 fournisseurs nationaux (prestation) ou avec GFE (forfait).

Aux questions d'A&I, il est précisé que les informations sur les CSP proviendraient des familles, par une plateforme à créer, avec contrôle des services fiscaux (plateforme basée sur l'identifiant fiscal).

Il est également dit qu'une expérimentation devrait être menée dans 4 départements (définis selon leur représentativité de CSP), mais A&I rappelle qu'une expérimentation suppose l'approbation des établissements et collègues concernés ?!

Un échange a lieu quant aux modalités de choix des départements, des établissements, mais aussi quant à l'accord ou non des collègues... A&I ne souhaite pas participer à ce choix ou être impliqué d'une quelconque façon.

La « sortie de crise », selon les mots du VP, est envisagée par :

- La mise en place d'un calendrier serré et précis, pour ces 3 domaines au moins, susceptible de rencontrer les contraintes politiques et la fin de mandature
- Un fonctionnement pragmatique et réaliste : avancer par étapes, expérimenter, traiter des sujets de façon spécifique (évolution des tarifs des commensaux vers une harmonisation stricte, suite notamment à la forte et uniforme revalorisation RIFSEEP...)